



RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

Mission d'accompagnement pour le projet européen U-Cert

**Date et heure limites de réception des offres :
19 juin 2020 à 17 heures**

SAS TIPEE – 8 Rue Isabelle Autissier – 17140 LAGORD
Au capital de 980 000 € - SIRET : 819 124 900 00021 - APE : 7112B
RSC La Rochelle 819 124 900
www.plateforme-tipeg.com

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

SOMMAIRE

| | |
|--|----------|
| <u>I. OBJET ET ETENDUE DE LA CONSULTATION</u> | 3 |
| 1.1 CONTEXTE DE L'ETUDE : | 3 |
| 1.2 PRESENTATION DE LA PLATEFORME TIPEE | 3 |
| 1.3 OBJET DE LA CONSULTATION | 4 |
| 1.4 LA STRUCTURATION DU PROJET U-CERT | 4 |
| 1.5 CONTENU DE LA MISSION | 4 |
| 1.6 CALENDRIER DE LA MISSION | 5 |
| 1.7 RENDU DE LA MISSION | 6 |
| <u>II. CONDITIONS DE LA CONSULTATION</u> | 6 |
| 2.1 DELAI DE VALIDITE DES OFFRES | 6 |
| 2.2 FORME JURIDIQUE DU GROUPEMENT | 6 |
| <u>III. PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES</u> | 6 |
| 3.1 DOCUMENTS A PRODUIRE | 6 |
| 3.2 VARIANTES | 7 |
| <u>IV. CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES PLIS</u> | 7 |
| 4.1 TRANSMISSION ELECTRONIQUE | 7 |
| <u>V. EXAMEN DES CANDIDATURES ET DES OFFRES</u> | 7 |
| 5.1 SELECTION DES CANDIDATURES | 7 |
| 5.2 ATTRIBUTION DU MARCHÉ | 7 |
| <u>VI. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES</u> | 8 |
| 6.1 ADRESSE ET POINT DE CONTACT | 8 |

I. OBJET ET ETENDUE DE LA CONSULTATION

1.1 Contexte de l'étude :

Le projet U-CERT a pour but principal d'établir une nouvelle méthode de certification énergétique à l'échelle européenne. Pour la France, il s'agit de proposer des pistes d'amélioration du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE).

Les objectifs du projet :

1. Intégrer les notions de confort dans la méthode d'évaluation
2. Intégrer la prise en compte du numérique et de l'indicateur « Smart Ready » dans l'évaluation
3. Proposer une nouvelle méthode d'évaluation plus fiable, plus acceptable, et mieux centrée sur l'utilisateur
4. Fournir les preuves de l'utilité et de la richesse de la méthode développée en testant l'outil U-cert sur des bâtiments pilotes
5. Favoriser une assimilation dans toute l'Union Européenne en s'appuyant sur des relais nationaux à l'échelle européenne.

Les partenaires :



1.2 Présentation de la plateforme Tipee

Tipee est une plateforme technologique spécialisée dans le domaine du bâtiment durable, qui propose aux acteurs de la construction un accompagnement à l'innovation, au travers de prestations de services et de recherche. Tipee est labélisée par le Plan Bâtiment Durable.

Associant expertise et accompagnement personnalisé, Tipee propose, tout au long du processus d'innovation, un appui adapté aux besoins spécifiques de chaque entreprise.

Tipee est membre du Réseau National d'Accompagnement (RNA) déployé par le CSTB dans les territoires. En effet, le 04 novembre 2014 la Plateforme Tipee et le CSTB ont signé un partenariat sur l'accompagnement des entreprises innovantes de la construction. Tipee est composée de trois pôles

d'activité : un laboratoire d'essais multi-échelles, un centre de formation et un pôle d'ingénierie et de recherche.

1.3 Objet de la consultation

Dans le cadre de ce projet, Tipee lance une consultation pour une mission d'accompagnement pour la mise en œuvre du projet U-Cert.

Les travaux attendus consistent à apporter un regard technique et stratégique sur les développements réalisés dans le cadre du projet.

De manière générale, la mission pourra prendre la forme de révisions de livrables, de participation aux échanges avec les partenaires du projet ainsi que d'accompagnement pour la diffusion de résultats.

1.4 La structuration du projet U-Cert

- WP1 Coordination, gestion et contrôle
- WP2 Analyse de propositions d'amélioration de l'évaluation /certification énergétique de bâtiments
- WP3 Appuyer le développement et la mise en œuvre au niveau national
- WP4 Analyse de l'applicabilité des méthodes d'évaluation développées et des systèmes de certification associés
- WP5 Consolidation et adoption de la méthode U-CERT
- WP6 Communication et diffusion à l'échelle de l'UE

1.5 Contenu de la mission

Sur l'ensemble des workpackages définis ci-dessus, la mission attendue est résumée en 2 axes de travail :

- **Définitions de l'Axe 1 : Accompagnement et révision**
 - Effectuer une relecture approfondie et une révision des documents édités à destination des différents référents des Works Packages (WP)
 - Apporter une vision concrète et réaliste (vision de terrain) aux études qui seront effectuées
 - Réaliser des entretiens/enquêtes auprès des experts nationaux du DPE
 - Contrôler et approuver les références énoncées dans les documents, qu'elles soient d'ordre législative ou calculatoire
 - Apporter des retours et remarques constructifs sur les documents produits

➤ **Définitions de l’Axe 2 : Soutien et diffusion**

- Proposer des moyens pour déployer les développements proposés à l’échelle nationale
- Proposer des moyens de diffusion des contenus produits dans U-Cert, ainsi que leur avancement
- Impliquer les intervenants en lien avec le DPE.

De façon plus précise :

➤ WP1 Coordination, gestion et contrôle

Traite de l’organisation générale du projet, pas de mission particulière demandée ici

➤ WP2 Analyse de propositions d’amélioration de l’évaluation /certification énergétique de bâtiments

Analyse et comparaison de la méthodologie de calculs énergétiques, du processus d’évaluation et de la perception des utilisateurs des États membres du projet.

➤ WP3 Appuyer le développement et la mise en œuvre au niveau national

Faire le lien entre la méthode DPE et l’ensemble de nouvelles normes européennes de performances énergétiques des bâtiments.

➤ WP4 Analyse de l’applicabilité des méthodes d’évaluation développées et des systèmes de certification associés

Tester l’applicabilité de la méthode développée et évaluer le potentiel de convergence entre les différents cas d’études.

➤ WP5 Consolidation et adoption de la méthode U-CERT

S’assurer que la méthode développée est adoptée par le plus grand nombre.

➤ WP6 Communication et diffusion à l’échelle de l’UE

Soutenir la poursuite de l’adoption des résultats du projet U-CERT et consolider sa visibilité auprès des parties prenantes, des professionnels, des experts, des groupes d’utilisateurs ciblés et du public.

1.6 Calendrier de la mission

La durée de la mission s’étalera jusqu’à septembre 2022 à compter de la notification.

1.7 Rendu de la mission

Les rendus pourront prendre la forme de documents annotés, de notes de synthèses, d'échanges par mail ou téléphone, etc.

II. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2.1 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 45 jours à compter de la date limite de réception des offres.

2.2 Forme juridique du groupement

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire.

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire.

III. PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

3.1 Documents à produire

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

- Une proposition financière datée et signée comportant une note méthodologique synthétique d'une page, les personnes allouées au projet et leurs CV
- Les attestations de régularité sociale et fiscale
- Un bilan externe ou DC2 (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Une attestation d'assurance en cours de validité
- Les effectifs moyens et les principales prestations effectuées au cours des 3 dernières années en rapport avec la consultation.

Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat). Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr

3.2 Variantes

Aucune variante n'est autorisée.

IV. CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES PLIS

4.1 Transmission électronique

La transmission des documents sera effectuée par voie électronique aux contacts suivants : florian.battezzati@plateforme-tipee.com

V. EXAMEN DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

5.1 Sélection des candidatures

Avant de procéder à l'examen des candidatures, s'il apparaît que des pièces du dossier de candidature sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai maximum de 10 jours.

Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

5.2 Attribution du marché

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

| CRITERES | % |
|---|-----------|
| Prix des prestations | 35 |
| Valeur Technique : Pertinence de la méthode de travail envisagée pour l'assistance technique (organisation, compte rendu, justesse des remarques, capacité de synthèse et de reformulation) | 45 |
| Références et capacités professionnelles (sur les 3 dernières années) | 20 |

➤ **Prix des prestations 35% :**

Note du prix = (Note maxi 35 points x prix de la meilleure offre conforme) / Prix de l'offre de l'entreprise.

➤ **Valeur technique avec mémoire technique 45% (45 points) :**

Le barème des notes sera le suivant :

- 0 point - Candidat qui n'a pas fourni l'information ou le document demandé
- 10 points - INSUFFISANT - Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé mais dont le contenu ne répond pas aux attentes
- 20 points - PARTIELLEMENT SUFFISANT - Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé mais dont le contenu ne répond que partiellement aux attentes
- 30 points - SUFFISANT - Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé et dont le contenu répond aux attentes, mais qui ne présente aucun avantage par rapport aux autres candidats
- 40 points - BON ET AVANTAGEUX - Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé et dont le contenu répond aux attentes, et qui présente un minimum d'avantages particuliers par rapport aux autres candidats, ceci sans tomber dans la surqualité ou la surqualification
- 45 points - TRÈS INTÉRESSANT - Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé dont le contenu répond aux attentes avec beaucoup d'avantages particuliers par rapport aux autres candidats, ceci sans tomber dans la surqualité ou la surqualification.

➤ **Références et capacités professionnelles 20% :**

Note références = (Note maxi 20 points x Nombre du plus grand nombre de références proposées) / Nombre de références de l'entreprise)

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

VI. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1 Adresse et point de contact

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif, technique ainsi que les documents à obtenir pour réaliser l'étude, peuvent être sollicités :

Correspondant :

Florian BATTEZZATI

Mail : florian.battezzati@plateforme-tipee.com

Tel : 06 13 85 17 09

SAS Tipee
Plateforme technologique bâtiment durable
8 Rue Isabelle Autissier - 17140 LAGORD